



Bureau Exécutif de Ligue

Procès-Verbal N°03

Réunion du :	Lundi 16 août 2021
Présidence :	Didier ESOR, Président - Guy RIBRAULT, Président Délégué
Membres du Bureau :	Valérie BOUDER - Sébastien CORNEC - Guy COUSIN - Jean Jacques GAZEAU - Alain MARTIN - Nicolas POTTIER
Invités :	Gabriel GÔ - Bernard GUEDET (représentant du District de la Sarthe)
Excusés :	Jérôme CLEMENT- Lionnel DUCLOZ - Alain DURAND - René JOUINEAUX.

Ce bureau organisé en urgence a été essentiellement consacré à l'étude de la situation sanitaire et à ses conséquences sur les activités de la Ligue (compétitions, formations et réunions).

1. Vie de la Ligue

- **Point sur les licences :**
 - ✓ Total des licences : la baisse constatée la semaine dernière se confirme. La tendance actuelle correspond à une baisse estimée entre 12% et 15%.
 - ✓ A noter que l'absence de stock de licences à vérifier rend difficile les comparaisons par rapport aux autres années. Elle peut également expliquer les chiffres plus flatteurs pour les catégories du football d'animation.

- **Protocole de reprise des activités :**
 - ✓ La Ligue regrette les ratés de la communication fédérale et la confusion qu'ils entraînent auprès des licenciés. Un courrier sera adressé en ce sens auprès de la Ligue de Football Amateur.
 - ✓ Le protocole devrait être diffusé ce lundi 16 août, enrichi de fiches synthétiques pour en faciliter la compréhension. De son côté la Ligue souhaite enrichir cette diffusion d'une Foire Aux Questions (FAQ).
 - ✓ La Ligue soulève 2 points d'interrogation : la gestion des jeunes licenciés après le 30 septembre ainsi que la conduite à tenir vis-à-vis des personnels (absence du Pass sanitaire) des instances et des clubs.

- **Reprise des Compétitions :**
 - ✓ Coupe de France et Compétitions régionales : maintien des dates déjà communiquées.
 - ✓ Compétitions Départementales : maintien des dates communiquées. La réflexion reste ouverte sur un léger décalage pour les divisions inférieures de district.

- **Formations :**
 - ✓ Formations professionnelles : ces formations se déroulant dans des Etablissements Recevant du Public (ERP), elles sont donc concernées par l'obligation d'être en possession d'un Pass sanitaire.
 - ✓ Formations Initiales en Arbitrage – Modules : pour les mêmes raisons, l'obligation du Pass sanitaire (sous la responsabilité du Formateur) sera de mise.

2. Questions diverses – Tour de table

- **Weekend à Clairefontaine pour les bénévoles** : les informations détaillées devraient arriver très prochainement de la FFF pour préciser les conditions d'organisation et de déroulement (obligations sanitaires, bénéficiaires, etc...).
- **Statut des Educateurs** : un tour de table est organisé auprès des Présidents de District pour connaître les modalités mises en œuvre pour le contrôle de ce statut.
- **Situation dans le District de la Sarthe** : Bernard GUEDET remercie les participants aux obsèques de Gilles SEPCHAT. Les hommages furent à la hauteur de la personnalité qu'était Gilles. Il informe également de la préparation de la prochaine Assemblée Générale du District de la Sarthe le 1^{er} octobre 2021.

3. Prochaines réunions

- Bureau : 23.08.2021

**Le Président,
Didier ESOR**



**Le Président Délégué
Guy RIBRAULT**



**Le Secrétaire Général
Guy COUSIN**

